



FORMULAIRE DE PARTICIPATION

CONSULTATION ENER-A - PROGRAMME GAZ

Période 2022/2023

Recensement des besoins

 DATE LIMITE DE PARTICIPATION : 31 mars 2021

I. IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Nom de l'entreprise	Nom de l'Interlocuteur Energie
Adresse du siège ou service Achat	
N° SIRET	Code NAF
N° Téléphone	Adresse mail de contact

II. ENGAGEMENT DE PARTICIPATION

Je participe à la campagne d'approvisionnement ENER-A dans le cadre du Programme d'achat couvrant la période 2022/2023 et complète le mandat joint à cet effet en ANNEXE I.

NB :

→ Pour les sites ayant des fins de contrats courant d'année 2021, il est possible de les intégrer dans la consultation avec une stratégie « prix fixe ».

→ Pour les sites ayant des fins de contrat courant 2022 ou 2023, il est possible d'intégrer le groupement en cours de contrat.

Période de fourniture souhaitée :

Date de début	Date de fin

→ Vos besoins individuels de date à date seront cumulés avec ceux des autres participants, le total formant le Programme d'achat.

III. SITE(S) DU PERIMETRE

Je demande le rattachement du/des site(s) listé (s) dans le tableau de recensement figurant en annexe II.

IV. DONNEES DE CONSOMMATIONS PREVISIONNELLES

Je suis déjà bénéficiaire. A ce titre, ENER-A dispose de tous les éléments nécessaires me concernant. Cependant, je m'engage à communiquer à ENER-A tout changement devant être pris en compte.

Je participe pour la première fois à une consultation menée par ENER-A et m'engage à joindre les documents suivants au présent formulaire :

Copie de la dernière facture de gaz

Copie du dernier contrat de fourniture de gaz

Détail des consommations mensuelles (si disponible → Espace client fournisseur, tableau interne de suivi, etc.).

V. CRITERES OPTIONNELS

* GARANTIE BANCAIRE

Une demande de garantie bancaire par un fournisseur est-elle une condition acceptable pour votre entreprise ?

Oui

Non

VI. STRATEGIE D'ACHAT ET ORGANISATION DE LA MISE EN CONCURRENCE DES FOURNISSEURS

* STRATEGIES D'ACHAT

ENER-A permet à ses bénéficiaires d'accéder à des stratégies de type « grands comptes », basées sur l'indexation marché et le lissage du risque.

Aussi, la stratégie d'achat proposée pour le programme 2022/2023 est la suivante :

- **2022**

Stratégie « Indexation marché » avec clic (achat des quantités en plusieurs fois) / Période de clic identifiée : juillet 2021 à décembre 2021

- **2023**

Stratégie « Indexation marché » avec clic (achat des quantités en plusieurs fois) / Période de clic identifiée : juillet 2021 à décembre 2022

Cette stratégie permet d'assurer une visibilité budgétaire en amont de l'année d'approvisionnement, tout en saisissant les opportunités de marchés sur la période courant de l'attribution du marché au 31 décembre de l'année N-1.

La décision de la stratégie adoptée quant à la nature des clics réalisés sera validée en fonction des retours de l'ensemble des entreprises engagées dans le programme et des volumes associés.

* ORGANISATION DE LA CONSULTATION DES FOURNISSEURS

ENER-A organise l'ensemble de la procédure de consultation des fournisseurs, de la définition des besoins à l'attribution des marchés.

→ Détail des phases de la consultation :

Phases	Période prévisionnelle (2021)	Qui ?
1. Constitution du groupement	Janvier/Février/Mars	ENER-A
2. Réunion de lancement	Avril	GROUPEMENT
3. Rédaction du cahier des charges	Avril / Mai	ENER-A
4. Consultation des fournisseurs Tour N°1 (indicatif)	Mai	ENER-A
5. Analyse des offres	Mai	ENER-A
6. Sélection des fournisseurs / Comité technique N°1	Mai/Juin	CO.TECH.
7. Réunion de restitution au groupement	Mai/Juin	GROUPEMENT
8. Constitution définitive du groupement	Mai/Juin	ENER-A
9. Consultation des fournisseurs Tour N°2 (ferme)	Juin	ENER-A
10. Analyse des offres	Juin	ENER-A
11. Attribution du marché - Comité technique N°2	Juin/Juillet	CO.TECH.

Les entreprises du groupement se réunissent durant la procédure de consultation, au travers de deux configurations :

- Le **Groupement** dans son ensemble, ouvert à toutes les entreprises du programme d'achat
- Le **Comité technique**, composé d'un nombre limité d'entreprises bénéficiaires, choisies par le groupement et le représentant lors des étapes d'attribution du marché.

Détails des étapes clés de la procédure de consultation

1. REUNION DE LANCEMENT

Objectifs principaux :

- Rencontrer les membres du groupement
- Valider la stratégie du groupement
- Définir les critères d'attribution du cahier des charges
- Constituer le Comité Technique (places limitées à 10 entreprises bénéficiaires) - Vote collégial

2. COMITE TECHNIQUE N°1

Objectifs principaux :

- Découvrir l'analyse des offres réalisée par ENER-A
- Sélectionner les fournisseurs pour le tour ferme

3. REUNION DE RESTITUTION

Objectifs principaux :

- Restituer les résultats et décisions du COTECH N°1 au groupement
- Obtenir l'engagement ferme des entreprises pour le 2nd tour d'attribution du marché

4. COMITE TECHNIQUE N°2

Objectif principal : Attribuer le marché

--

→ Vous êtes invité à vous positionner quant à votre souhait de participation à ces événements :

Je souhaite participer aux réunions du groupement (recommandé)

Je suis candidat pour intégrer le Comité Technique

Modalité des réunions :

- Présentiel : Valenciennes (Maison des Associations 84 rue du Faubourg de Paris) – Fonction des conditions sanitaires
- Distanciel : Un lien de connexion à une visioconférence vous sera envoyé

VII. MODALITES D'ADHESION

Je souhaite participer au programme d'approvisionnement d'ENER-A 2022/2023 en tant que :

Sociétaire :

Je suis déjà sociétaire d'ENER-A

Je souhaite réaliser les démarches pour devenir sociétaire

Client bénéficiaire

→ Une redevance supplémentaire de 20% est appliquée sur votre facturation (part variable ou part fixe en l'absence de part variable).

VIII. ADRESSE DE RETOUR ET RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Adresse de retour : contact@ener-a.fr

Renseignements : Wesley JANSSEN

Tél : 06 76 07 07 95 / 03 27 21 64 15

--

Date et signature

Fait à _____ le _____

L'entreprise :

Nom :

Fonction :

Signature :

ENER-ACOOPERATIVE REGIONALE
D'APPROVISIONNEMENT EN ENERGIES

MANDAT

CONSULTATION DES FOURNISSEURS

La société :
 domiciliée :
 immatriculée sous le n°
 représentée par M/Mme.
 dûment habilité(e) à cet effet,
 agissant en qualité de

autorise :

La SAS SCIC ENER-A, dont le siège social est situé au 59 Boulevard PATER, à VALENCIENNES (59300), immatriculée au RCS de Valenciennes sous le n° SIRET 842 476 988 00014 représentée par son Président, Pôle SYNEO, dûment habilité à cet effet ;

- à consulter en son nom les fournisseurs d'énergie afin d'obtenir une offre tarifaire
- à divulguer l'identité de l'entreprise ainsi que toute donnée nécessaire aux fournisseurs d'énergie pour établir la cotation.
- à permettre aux fournisseurs de collecter les historiques de consommations auprès du GRD.

Ce mandat s'applique pour toutes les demandes à destination des fournisseurs d'énergie.

Il se limite au Programme d'achat 2022/2023 de gaz.

Il est valable jusqu'au 31 décembre 2023, sauf dénonciation préalable par l'entreprise par tout moyen à sa convenance.

Fait à _____ le _____

L'entreprise :

Nom :

Fonction :

Signature :

ANNEXE II

Membres	Détail du Site					Acheminement			
Nom Propriétaire ou Exploitant	Nom du PDL	Adresse PDL	Code postal	Commune	SIRET	PROFIL de consommations (P013...P019)	Tarif Acheminement (T1 T2 T3 T4 TP)	PCE (GI + 6 chiffres ou N° à 14 chiffres ou LI+4chiffres	CAR (conso annuelle de réf.)